

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2019

**L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre**, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 8 novembre 2018

Présents : Francis LARROQUE, Pierre LOUBENS, Loïc LE CLECH', Gaëtan LONGO, Pascale TERRASSON, Christophe TOUNTEVICH, Philippe NIVERT, Lucien DOLAGBENU, Thérèse MONFRAIX, Jean-Claude DAROLLES, Francis IDRAC, Angèle THULLIEZ, Fabien VAZQUEZ, Marie-Christine CLAIR, Patrick DUBOSC, Régine SAINTE-LIVRADE, Jean-Luc DUPOUX, Christine DUCARROUGE, Jacques DUPRÉ, Jean-Michel SEYS, Roger HEINIGER, Monique LOBJOIS, Georges BELOU et Laura BELOTTI

### PROCURATIONS :

- 1- M. Jean LACROIX a donné procuration à M. Jean-Claude DAROLLES
- 2- Mme Fabienne VITRICE a donné procuration à M. Lucien DOLAGBENU
- 3- Mme Annie DEGEILH a donné procuration à M. Philippe NIVERT
- 4- Mme Évelyne LOMBARD a donné procuration à Mme Marie-Christine CLAIR
- 5- Mme Claire NICOLAS a donné procuration à M. Francis IDRAC
- 6- Mme Audrey BICHET a donné procuration à M. Loïc LE CLECH'

Excusés : Jean LACROIX, Fabienne VITRICE, Annie DEGEILH, Évelyne LOMBARD, Claire NICOLAS, Josianne DELTEIL, et Audrey BICHET

Absents : Christel BLASY, Bertrand LAHILLE, Jean-Hubert ROUGÉ, Gérard PAUL et Anne-Cécile DELECROIX

A été nommée secrétaire : Mme Monique LOBJOIS

Monsieur Francis IDRAC, Président et maire de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, accueille les conseillers communautaires.

Il procède ensuite à l'appel nominal des délégués communautaires.

Mme Monique LOBJOIS est nommée secrétaire de séance.

# ORDRE DU JOUR

## DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

<b>1</b>	<b>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>FONCTIONNEMENT INTERNE.....</b>	<b>3</b>
2.1	Construction du nouveau centre de secours : cession de parcelles à la commune de l'ISLE-JOURDAIN (annule et remplace).....	3
<b>3</b>	<b>DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR.....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>FINANCES.....</b>	<b>3</b>
4.1	Budget principal : admissions en non-valeur .....	3
4.2	Budget principal : créances éteintes.....	3
<b>5</b>	<b>COMMANDE PUBLIQUE .....</b>	<b>4</b>
5.1	Avenant n° 1 à la convention de prestation de service pour l'entretien du gymnase	4
5.2	MAPA n° 2019-07 : traitement d'air de la piscine .....	4
<b>6</b>	<b>COORDINATION CEJ PEDT .....</b>	<b>4</b>
6.1	Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) .....	4
<b>7</b>	<b>JEUNESSE.....</b>	<b>4</b>
7.1	Conventions TAP (annule et remplace).....	4
<b>8</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES.....</b>	<b>5</b>

# NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

## **1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019.

## **2 FONCTIONNEMENT INTERNE**

### **2.1 Construction du nouveau centre de secours : cession de parcelles à la commune de l'ISLE-JOURDAIN (annule et remplace)**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'annuler la délibération n° 03102019-04 du 3 octobre 2019,
- d'autoriser la cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées BL 441 et BL447 à la commune de l'ISLE-JOURDAIN ;
- d'autoriser le président, ou en son absence M. Georges BELOU, vice-président, à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et notamment les actes de vente correspondants.

## **3 DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR**

Le Conseil communautaire prend acte des décisions.

## **4 FINANCES**

### **4.1 Budget principal : admissions en non-valeur**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur la somme de 188,07 € et d'imputer la dépense à l'article 6541.

### **4.2 Budget principal : créances éteintes**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de constater les créances éteintes pour une somme de 891,14 € et d'imputer la dépense à l'article 6542.

## 5 COMMANDE PUBLIQUE

### 5.1 Avenant n° 1 à la convention de prestation de service pour l'entretien du gymnase

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant à la convention de prestation de service, jointe en annexe de la délibération, avec la commune de l'ISLE-JOURDAIN pour la réalisation de l'entretien du gymnase Gasco'Sports jusqu'au 31/12/2019,
- d'autoriser le président à la signer.

### 5.2 MAPA n° 2019-07 : traitement d'air de la piscine

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'analyse des offres et retenir l'offre de KALITEC pour un montant HT de 109 000 €.

## 6 COORDINATION CEJ PEDT

### 6.1 Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Dans le but d'activer un réseau de soutien technique, pédagogique et financier sur les thématiques de la mobilité et du logement, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le président à signer la Convention Territoriale Globale (CTG), le 5 décembre prochain et tous les actes relatifs à ce dossier.

## 7 JEUNESSE

### 7.1 Conventions TAP (annule et remplace)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 abstention : Mme MONFRAIX) :

- d'annuler la délibération n° 03102019-36 du 3 octobre 2019,
- d'autoriser le président à signer une convention, jointe en annexe de la délibération, pour l'année scolaire 2019-2020, avec chaque association figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	Nom de l'association	ALAE concerné	Tarif de la séance
1	AEROMODELISME	MONFERRAN-SAVES élem /IJ PB-LA	12 €
2	BADMINTON LISLOIS	IJ PB-LA / IJ R.CASSIN	20 €
3	CLOCHETTE LISLOISE	IJ R.CASSIN	30 €
4	TENNIS ISLE-JOURDAIN	IJ PB-LA / IJ R.CASSIN / IJ A.FRANK / IJ JDF	20 €

5	CROQUE LA VIE	IJ JEAN DE LA FONTAINE	35 €
6	FOOTBALL FONTENILLES	GENIBRAT élem+ mater / FONTAINE élem + mater / PUJAUDRAN élem	35 €
7	GROUPEMENT DES AGRICULTEUR	IJ PB-LA / IJ JDF / IJ A.FRANK / IJ R.CASSIN	25 €
8	HAPPY ENGLISH	GENIBRAT / LA FONTAINE élem	35 €
9	HOCKEY	IJ PB-LA / PUJAUDRAN élem	25 €
10	JUDO	LIAS élem / PUJAUDRAN élem	30 €
11	L'ENJEUX	IJ A.FRANK / IJ JDF / LIAS Mater.	24 €
12	L'ESSOR	MONFERRAN-SAVES élémentaire	30 €
13	LES TOUCH'A TOUT	IJ JDF / IJ A.FRANK / MONFERRAN-SAVES mater.	25 €
14	MJC IJ CAPOEIRA	IJ René CASSIN	35 €
15	MJC IJ DANSE	IJ PB-LA / IJ R.CASSIN / IJ A.FRANK	35 €
16	O.I.S	IJ PB-LA / IJ R.CASSIN / IJ A.FRANK LIAS élem / FONTAINE élem / GENIBRAT mater / MONFERRAN élem / PUJAUDRAN élem	34 €
17	RADIO FIL DE L'EAU	IJ PB-LA / PUJAUDRAN élem	30 €
18	REBONDS	IJ PB-LA / IJ R.CASSIN / FONTAINE élem. GENIBRAT élem / PUJAUDRAN élem / SEGOUFIELLE élem	30 €
19	TANUKI	LA FONTAINE Maternelle	35 €
20	TENNIS FONTENILLES	LA FONTAINE élem + mater.	35 €

## 8 QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Mme DUCARROUGE demande où en sont les travaux relatifs au terrain de FRÉGOUVILLE  
M. LONGO répond qu'en raison des conditions météorologiques des retards sont à déplorer mais les entreprises sont sollicitées pour avancer au plus vite.
- ⇒ M. DUPOUX donne des informations financières sur le syndicat de gestion de la Save et de ses affluents (SGSA) qu'il préside.
- ⇒ Mme CLAIR fait un retour sur les chantiers jeunes. Elle indique que les jeunes ont travaillé efficacement à repeindre les barrières cet été.
- ⇒ M. HEINIGER souligne que le SICTOM est de MAUVEZIN annonce une modification du mode de collecte. Il demande à avoir une cartographie des nouvelles implantations des conteneurs.

- ⇒ M. LE CLECH' rapporte à l'assemblée les observations d'administrés qui lui ont été faites par rapport au nouveau site internet de la CCGT : celui-ci est centré sur la commune de l'ISLE-JOURDAIN.

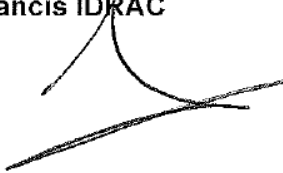
Le prochain conseil communautaire aura lieu le lundi 2 décembre 2019, à 20 h 30, à FONTENILLES.

La séance est levée à 19 h 30.

Ce compte-rendu a été affiché le 19/11/2019.

**Le Président,**

**Francis IDRAC**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'I' followed by a horizontal line.